

CREDIT AGRICOLE: SORTEZ DES FOSSILES

Ce document, publié en partenariat avec les Amis de la Terre France, fait partie d'une série de notes publiées par BankTrack, une ONG internationale qui suit de près les activités des banques et leurs impacts sur les populations et la planète. Plus d'informations sur les soutiens des banques au charbon sur le site, en anglais, www.coalbanks.org. Vous pouvez aussi contacter Yann Louvel à yann@banktrack.org et Lucie Pinson à lucie.pinson@amisdelaterre.org

MAI 2017

CLIMAT : APRÈS LE CHARBON, CRÉDIT AGRICOLE DOIT S'ATTAQUER AUX AUTRES PROJETS FOSSILES

Crédit Agricole a été la première banque française et européenne à commencer à se désengager du secteur du charbon en mai 2015, six mois avant la COP21. Mais deux ans plus tard, force est de constater que la banque continue de soutenir des entreprises qui développent le charbon, et qu'elle n'a pris aucune mesure significative concernant les secteurs du pétrole et du gaz. Au contraire, déjà impliqué dans le Dakota Access Pipeline aux Etats-Unis, Crédit Agricole pourrait demain apporter son soutien à un des projets les plus controversés au monde, l'oléoduc de sables bitumineux Keystone XL.

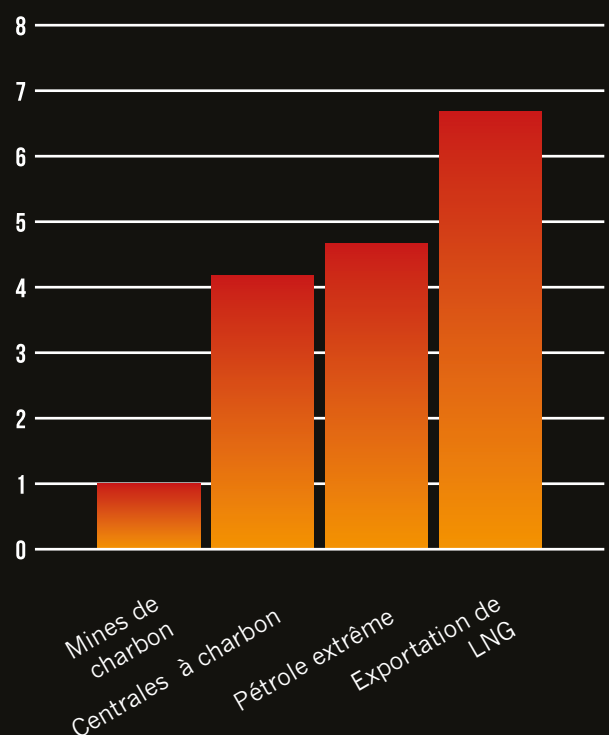
Tous ces projets fossiles sont pourtant totalement incompatibles avec la science climatique qui nous indique que pour rester sous l'objectif de l'Accord de Paris, de 1,5°C, et même pour celui de 2°C maximum de réchauffement de la planète, plus aucun projet fossile ne doit être réalisé dans le monde, dès maintenant. Il n'y a non seulement plus de place dans notre budget carbone pour les plus de 1000 nouvelles centrales à charbon encore prévues dans les années à venir, mais les énergies fossiles non conventionnelles comme les sables bitumineux ou les gaz de schiste sont les prochaines à devoir également rester inexploitées.

Pendant la COP21, Crédit Agricole a signé l'Appel de Paris, qui l'engage 'à faire en sorte que le niveau d'ambition énoncé par l'accord soit respecté voire dépassé afin de limiter la hausse de la température à moins de 2° Celsius'. Il doit donc impérativement prendre de nouvelles mesures pour respecter cet engagement, d'autant plus dans un contexte international où l'incertitude du retrait des Etats-Unis pèse sur l'Accord de Paris. C'est la seule solution pour ne pas se rendre complice des climato-sceptiques qui ont pris le pouvoir à Washington, et pour faire sa part dans la lutte mondiale contre les changements climatiques qui font déjà des millions de victimes à travers le monde, et aggravent les violations des droits humains et la corruption.

Concrètement, Crédit Agricole doit d'ici la fin 2017 s'engager à arrêter tous les financements de projets fossiles, ainsi que les financements aux entreprises actives dans les énergies fossiles non conventionnelles. Après avoir été impliqué dans le scandale du Dakota

Access Pipeline et la violation des droits de la tribu des Sioux de Standing Rock, c'est par une exclusion des projets d'infrastructures prévus en Amérique du Nord, comme les terminaux d'exportation de gaz naturel liquéfié issu des gaz de schiste, ou les oléoducs de sables bitumineux canadiens comme Keystone XL que Crédit Agricole doit commencer à tourner la page des énergies fossiles.

FINANCEMENTS DU CRÉDIT AGRICOLE (EN MILLIARDS DE DOLLARS, 2014-2016) A DES ENTREPRISES ACTIVES DANS :



Tous ces montants sont tirés du rapport 'Fossil Fuel Finance Report Card 2016', accessible sur cette page: www.ran.org/shorting_the_climate

L'URGENCE DU MOMENT : NE PAS SE RENDRE COMPLICE DE LA POLITIQUE ANTI-CLIMAT DE DONALD TRUMP AUX ETATS-UNIS

L'élection de Donald Trump à la Maison-Blanche en novembre dernier a fait l'effet d'une bombe à l'échelle internationale dans la lutte contre les changements climatiques. Celui-ci menace de retirer la première puissance mondiale de l'Accord de Paris, ou de ne pas appliquer ses engagements en matière de réduction de gaz à effet de serre.

Donald Trump n'a déjà pas perdu de temps pour démanteler les réglementations environnementales et faciliter l'expansion des énergies fossiles aux Etats-Unis... avec la complicité des banques françaises!

Dès son arrivée au pouvoir, il a relancé les très controversés Dakota Access Pipeline et Keystone XL, et pas moins de deux autres oléoducs de sables bitumineux et 40 terminaux d'exportation de gaz naturel liquéfié issu de l'exploitation des gaz de schiste attendent de recevoir les mêmes largesses.

Crédit Agricole est déjà impliqué dans le scandale du Dakota Access Pipeline, contesté par les Sioux de Standing Rock en raison des menaces qu'il fait peser sur leur accès à l'eau et sur leur identité, et condamné au niveau mondial suite aux graves violations des droits humains dont les promoteurs sont responsables.

Les autres projets d'infrastructures prévus contiennent tous les mêmes risques et impacts inacceptables sur le climat, puisqu'ils impliquent plus de gaz de



Manifestation à Standing Rock

schiste et plus de sables bitumineux, mais aussi sur les droits des communautés locales et des peuples autochtones. Et ils comportent des risques de réputation pour toutes les banques s'en approchant.

Il est donc urgent que Crédit Agricole tire toutes les leçons des erreurs commises avec le Dakota Access Pipeline et s'engage à ne financer aucun oléoduc ni aucun terminal méthanier dans le pays.

KEYSTONE XL : UN RISQUE MAJEUR POUR LE CRÉDIT AGRICOLE

Contrairement à BNP Paribas et à la Société Générale, Crédit Agricole n'est pour le moment pas impliqué dans le financement de nouveaux terminaux de LNG en Amérique du Nord. Mais il pourrait bien l'être dans celui des 4 autres projets d'oléoducs de sables bitumineux, Trans Mountain, Line 3, Energy East, et bien entendu le célèbre Keystone XL qui avait été enterré par l'administration Obama il y a deux ans, avant d'être ressuscité par Donald Trump à son arrivée au pouvoir en janvier dernier.

Crédit Agricole n'a non seulement aucune politique interdisant le financement des sables bitumineux, mais elle est l'unique banque française à financer les 4 entreprises qui portent ce projet et celui de DAPL. Alors que la mobilisation s'organise outre-atlantique contre ces 4 projets qui pourraient prendre la suite du Dakota Access Pipeline, Crédit Agricole doit donc annoncer rapidement de nouvelles mesures pour s'assurer de ne pas être associée à la politique anti-climat de Donald Trump, à la pollution des rivières canadiennes par l'exploitation des sables bitumineux, ou encore à la pollution de l'air et aux maladies créées par son raffinage au Texas.



Manifestation à Standing Rock, photo : Rob Wilson

MALGRÉ LES EFFORTS, IL RESTE ENCORE DU TRAVAIL POUR SORTIR VRAIMENT DU CHARBON

Crédit Agricole a annoncé en octobre dernier la fin de ses financements de projets aux centrales à charbon, partout dans le monde, le faisant figurer dans le peloton de tête au niveau international sur ce sujet.

Il reste néanmoins beaucoup à faire pour que la banque se désengage totalement du financement du secteur le plus climaticide des énergies fossiles. Car les financements de projets charbon directs ne représentent qu'une petite part de ces investissements, l'immense majorité étant octroyée par des prêts généraux et l'émission d'actions et d'obligations aux entreprises actives dans ce secteur.

Crédit Agricole a bien adopté des critères d'analyse et d'exclusion pour ces entreprises, mais ils restent nettement insuffisants pour être vraiment efficaces. Pour s'en convaincre, il suffit de préciser que la banque n'exclut pas systématiquement les entreprises qui prévoient de nouveaux projets charbon dans le monde.

C'est le cas par exemple pour les entreprises AES Corporation ou POSCO, financées à hauteur de plus de 100 et 88 millions de dollars par Crédit Agricole ces trois dernières années, qui prévoient de construire de nouvelles centrales à charbon en Asie du Sud-Est – une région pourtant déjà touchée de plein fouet par les changements climatiques et à l'énorme potentiel d'énergies renouvelables. Si Crédit Agricole ne financera pas directement ces projets, rien ne l'empêcherait de les soutenir s'il n'exclut pas ces entreprises de ses financements.

Il est donc urgent qu'il renforce ses critères d'exclusion, et arrête de financer toutes les entreprises qui prévoient de nouveaux projets charbon. Il doit également arrêter de financer immédiatement les entreprises qui tirent plus de 30% de leurs revenus des mines de charbon, ou plus de 30% de leur production d'électricité à partir de charbon, et enfin toutes les entreprises qui produisent ou brûlent plus de 20 millions de tonnes de charbon par an.